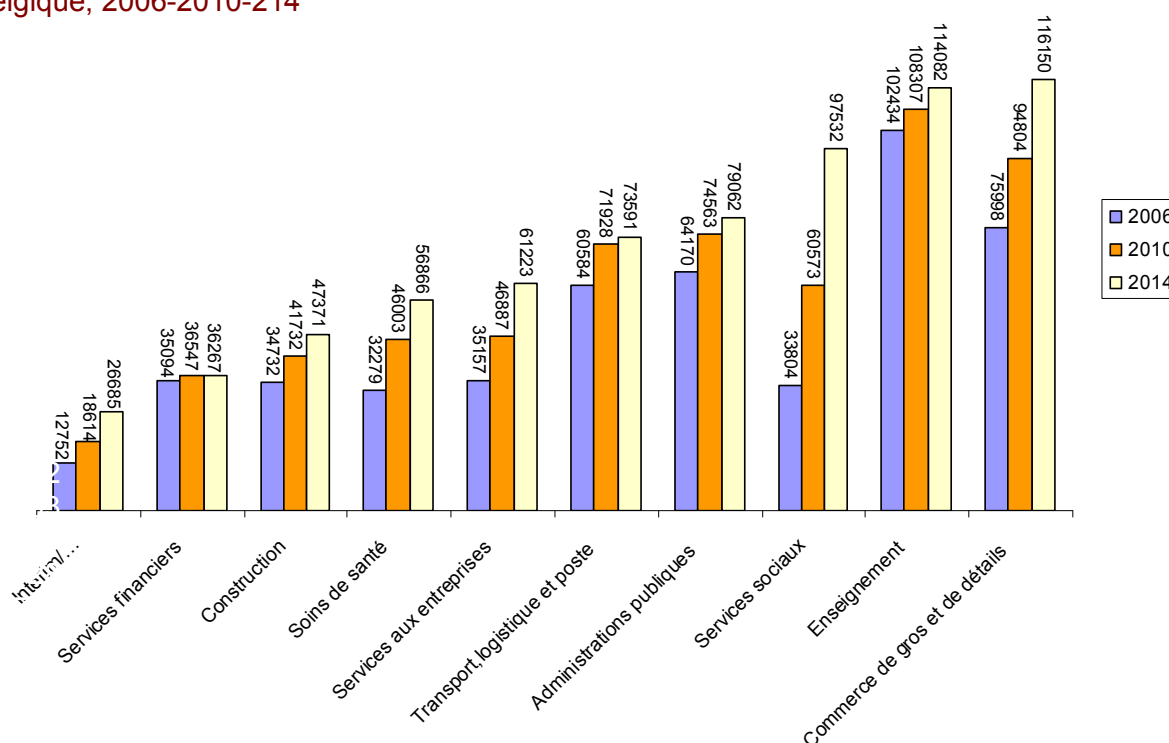


Compenser les départs à la retraite, un enjeu pour le marché de l'emploi

Fin septembre, la FEB organisait un forum consacré aux seniors. Luc Sels, doyen de la KUL y présentait une étude sur « Le changement démographique et son impact sur le marché belge du travail ». L'étude souligne les effets d'un baby boom vieillissant qui, arrivé à l'âge de la retraite et de la préretraite, laissera un vide potentiel de près de 500 000 emplois en 2015.

Evolution du nombre de +50 ans par secteurs d'activité¹

Belgique, 2006-2010-214



Au niveau national, l'augmentation de la demande de remplacement de main-d'œuvre sera fortement marquée dans le secteur des services sociaux qui voit ses effectifs de plus de 50 ans augmenter de 61% en quatre ans, suivi de près par les services aux entreprises (+31%), les soins de santé (+24%) et le commerce (+23%). Selon cette étude, la Flandre sera la plus touchée par ces départs à la retraite, viennent ensuite la Wallonie et Bruxelles.

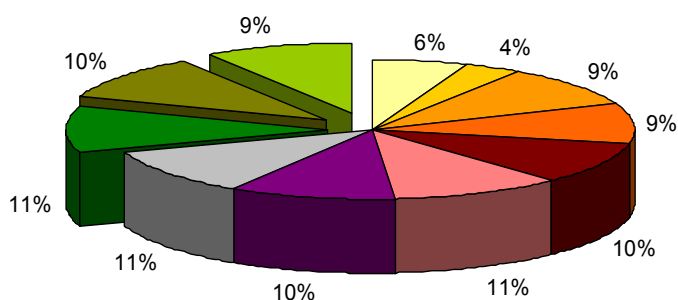
Sur notre arrondissement la santé, l'action sociale et le commerce/réparation représentent plus de 27%² des postes de travail salarié, trois secteurs porteurs du territoire qui risquent de devoir faire face, dans les prochaines années, au départ de leurs travailleurs les plus expérimentés.

¹ Présentation de Luc Sels, Doyen de la KUL, Forum FEB 21/09/11. Sources : ONSS DMFA (Traitement Steunpunt WSE)

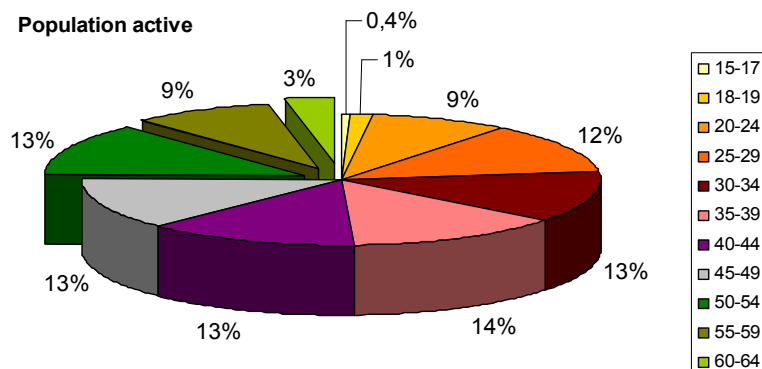
² Le Forem, Etat des lieux socio-économique de la région de Mons, édition 2009, p

Les + 50 ans sur l'arrondissement de Mons en quelques chiffres³

Population en âge de travailler

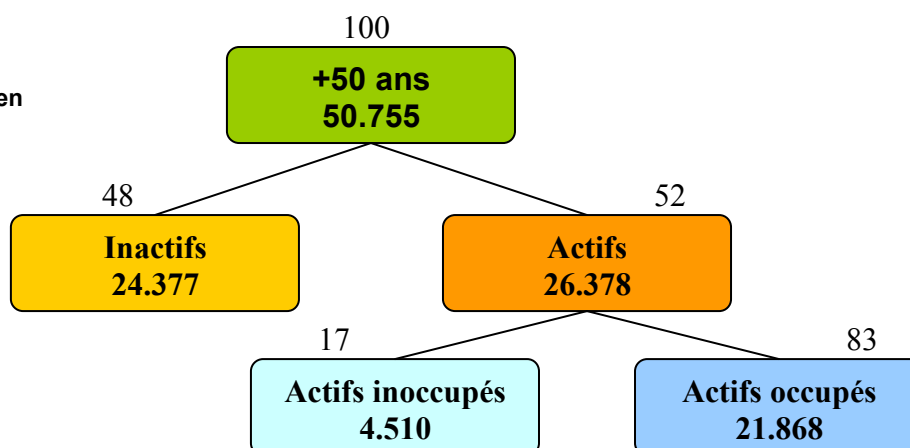


Population active



Les plus de 50 ans représentent un volume de 30% de la population en âge de travailler sur le territoire. Parmi ceux-ci, tous ne sont pas actifs sur le marché de l'emploi. Les raisons d'inactivité peuvent être dues à différents facteurs qu'ils soient volontaires ou involontaires : invalidité, bénévolat exclusif, prépension, ... On remarque, assez logiquement, que c'est surtout pour la tranche des 60-64 ans que le rapport entre population en âge de travailler et population active diminue : seulement 3.341 actifs pour 15.426 individus entre soixante et soixante-quatre ans, soit deux tiers de cette population qui quitte anticipativement le marché du travail.

Structure d'activité de la population de + de 50 ans en âge de travailler sur l'arrondissement de Mons



Le taux d'activité des plus de 50 ans est un des plus faibles (avec les moins de 30 ans) de la population en âge de travailler. Avec seulement 52% de taux d'activité, à peine plus de la moitié des plus des 50-64 ans sont actifs sur le marché du travail, qu'ils soient à l'emploi ou à la recherche d'un emploi. En 2009, 83% de ces actifs étaient effectivement à l'emploi.

Le taux d'emploi, qui est le rapport entre la population active occupée et la population totale des 50-64 ans, est de 43%. Ce faible pourcentage ne s'explique pas par un taux de demande d'emploi plus élevé par rapport à la moyenne territoriale puisque celui-ci est de 17% pour une moyenne de 21%. Nous devons plutôt y voir les effets des départs des plus de 50 ans de la population active. Le taux d'emploi des 50-64 ans est inférieur à la moyenne territoriale qui est de 51%.

³ Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS. Données 2009.

Si on élargit ces chiffres à l'ensemble de la population active occupée de l'arrondissement, les travailleurs de plus de 50 ans représentent un volume de 21.868 individus sur une population active occupée globale de 84.597 individus. Soit un pourcentage de 26% de la population active occupée sur le territoire. Ce qui correspond à la moyenne wallonne.

Mathématiquement, ces départs à la pension ou à la prépension pourraient être absorbés sur notre territoire qui compte un taux de demande d'emploi de 21%. Mais ces postes laissés vacants par le départ de travailleurs en fin de carrière n'exigeront-ils pas une expérience et des compétences faisant défaut à une population de demandeur d'emploi à 43% de très longue durée (>2ans) et majoritairement peu qualifiée (56%) ?

Un défi que le territoire doit se préparer à relever s'il veut éviter le piège de la multiplication des fonctions critiques y compris dans les secteurs porteurs de notre arrondissement.